

« Si l'enfance m'était chantée »

Séances collectives d'éveil musical à destination des jeunes enfants accompagnés de leurs parents

Conception et mise en œuvre par Régis PEYRARD Educateur de Jeunes Enfants et musicien – Tél : 06 82 48 70 17 - email : rpeyrard@free.fr

Site internet : <http://scolairs.free.fr/enfance>

Principe du projet

L'intervenant propose une démarche de sensibilisation et de pratique musicale faisant appel à différents moyens : **le chant** accompagné à la guitare ; **la découverte et la manipulation d'instruments de musique** ; **la danse ou l'expression corporelle** ; **l'écoute et la discrimination auditive**.

Chaque séance **dure quarante cinq minutes** et concerne **6 à 10 enfants âgés de leur 0 à moins de 4 ans**.

La variété des activités proposées et le rythme progressif des séances permet une alternance entre les moments calmes et dynamiques. L'articulation des activités mobilisant la concentration et de celles faisant appel à l'expression vocale et corporelle permet **le renouvellement de l'intérêt et de la motivation des enfants**.

L'intervenant prend en compte la présence des parents pour favoriser leur participation active et créer des interactions avec leurs enfants.

Objectifs

La finalité des différentes activités composant l'atelier consiste avant tout à permettre à chacun de vivre **un moment de plaisir**. Il s'agit également de **favoriser, par une approche participative et ludique, le développement de compétences et de capacités** dans le développement du jeune enfant :

L'éducation de l'oreille, l'enrichissement du langage, la mémoire, le sens du rythme, la capacité de concentration, la coordination des gestes et de la voix, l'imagination.

L'atelier d'éveil musical a également pour but de **favoriser le développement d'un sentiment positif d'estime de soi** par la reconnaissance et la valorisation de chacun au cours des différentes interactions entre l'intervenant, les enfants et les adultes participant à la séance.

Intérêt de l'activité par rapport au développement de l'enfant

Les tout-petits profitent particulièrement **d'un bain de musique et de langage**. En outre, les éléments visuels utilisés par l'intervenant pour agrémenter les chansons (accessoires, marionnettes, peluches) contribuent à **stimuler leur curiosité et leur sens de l'observation**.

Progressivement, ils seront en mesure de reproduire les mouvements de la gestuelle de comptines ou des bruitages vocaux, ils mémoriseront des airs connus et apprendront à en distinguer quelques paroles et à vouloir en répéter des bribes.

La découverte d'instruments de musique est destinée à favoriser leur **exploration motrice** et à prendre conscience des liens de cause à effet en produisant des sons à l'aide d'objets agités, frappés, grattés...

Les plus grands sont particulièrement sollicités par rapport à leurs facultés de **concentration, de mémorisation et d'acquisition de vocabulaire**. Les chansons, les danses et les jeux rythmiques leur permettent de développer leurs facultés en matière d'expression corporelle et vocale. Le répertoire porte de manière générale sur la **découverte du monde et sur le schéma corporel** permettant aux enfants de prendre conscience de leurs corps et de le mettre en mouvement pour coordonner leurs gestes avec les paroles de certaines chansons.

Pour que cette activité ait un sens et porte ses fruits en terme de mémorisation, d'acquisition de vocabulaire et de coordination des gestes à la parole, il convient de la **reproduire de manière régulière, à raison d'une séance par semaine**. Les enfants ont besoin de repères et le processus de répétition leur permet d'acquérir et d'assimiler les informations de manière durable.

Selon le psychologue Jean Piaget, connu pour ses recherches en matière de développement de l'intelligence, celle-ci se construit au travers d'expériences répétées qui facilitent l'intégration de nouvelles informations dans le cerveau du jeune enfant par un phénomène d'assimilation progressive.

Rôle des adultes accompagnateurs

En tant que personnes référentes dans la vie quotidienne, les adultes représentent **un repère affectif sécurisant** pour les enfants, surtout pour les plus petits qui peuvent parfois être incommodés voire angoissés par l'intervention d'une personne étrangère. En outre, la participation active des adultes accompagnateurs est très importante pour **dynamiser le groupe** en jouant le rôle de « modèle » pour les enfants. Les adultes sont donc pleinement **invités à participer** au chant, à la reproduction de gestuelles, à la manipulation d'instruments de musique et aux danses.

Déroulement d'une séance type

Le rythme des séances est articulé en phases plus ou moins dynamiques, **alternant des moments d'écoute et de concentration** pendant lesquels tout le monde sera assis sur un tapis ou sur une chaise, dans un transat, et **des moments d'expérimentation et de participation plus énergiques** pendant lesquels les enfants maîtrisant la marche peuvent pleinement se mouvoir.

La séance débute de manière rituelle par une chanson pour se dire bonjour. Ce temps calme favorise la **prise de contact** et permet d'entrer progressivement dans la séance en nommant chaque participant, enfants et adultes présents. La chanson permet également **d'ouvrir les échanges** en évoquant le temps qu'il fait, ce qui donne l'occasion à l'intervenant **d'accueillir la parole des enfants qui sont en mesure de s'exprimer**.

La présentation des chansons s'effectue par différentes techniques d'accompagnement musical et de mise en scène afin de stimuler la curiosité et l'imaginaire de chacun.

En milieu de séance, les enfants ont l'occasion **d'expérimenter des instruments de musique** ou des objets sonores fournis par l'intervenant qui propose des jeux rythmiques simples d'imitation.

Une phase de danse est régulièrement proposée aux enfants qui marchent afin de répondre à leur besoin de mouvement et d'occupation de l'espace. Il est possible de faire « danser » les bébés également, en leur permettant d'appréhender corporellement le rythme des danses par le portage des adultes.

La séance s'achève soit par une chanson calme pour se dire au revoir, soit par **une dernière phase de relaxation en musique**.

Le répertoire de chansons et de comptines évolue en fonction des thèmes de la période de l'année à part certains repères comme la chanson « bonjour » qui resteront invariables.

Détail des phases d'une séance type d'éveil musical

1 – Le chant

La voix est le moyen d'expression musicale le plus abordable pour un jeune enfant. Acquérir la maîtrise de la hauteur et de l'intensité procure un plaisir naturel et les « résultats » sont rapidement perceptibles.

La phase de chant débute par une phase rituelle d'accordage de la guitare et d'une chanson pour se dire bonjour. Elle se poursuit par **une phase d'interprétation** de nouvelles chansons et la reprise de quelques autres déjà apprises au cours des séances précédentes. Ces chansons sont accompagnées à la guitare, par une gestuelle logique, ou agrémentées par l'utilisation de marionnettes au doigt, de peluches... Ces éléments permettent de mieux captiver l'attention pour **améliorer la mémorisation des paroles et des mélodies**. Ils constituent également un bon moyen pour établir la communication avec les plus-petits ou des échanges avec les autres. L'intervenant vient visiter individuellement les enfants au cours de la séance en parlant, en chantant, en présentant un instrument, un personnage ou une peluche que l'enfant pourra toucher ou agripper pour éprouver des sensations tactiles.

Les thèmes du répertoire de chant proposé par l'intervenant sont en rapport avec les saisons et les événements particuliers de l'année. (L'automne, halloween, l'hiver, Noël, la neige, l'épiphanie, carnaval, le printemps, la nature, Pâques, les fêtes des mères et des pères, de la musique, les animaux, l'été, la mer, ...).

Les chansons sont répétées durablement sur plusieurs séances afin de permettre aux enfants de les assimiler et de prendre plaisir à les interpréter. Celles illustrant les thèmes saisonniers et festifs laissent progressivement la place à de nouvelles en lien avec les thèmes du moment.

2 – La pratique instrumentale

Elle est destinée à **permettre aux enfants d'expérimenter des sons et de reproduire spontanément ou par imitation des rythmes simples**. La sensibilisation aux rythmes s'effectue avec des instruments percussifs et des jeux rythmiques adaptés et variés sont proposés au fil des séances, souvent accompagnés par des chansons dédiées à la pratique des rythmes.

Les instruments proposés vont des instruments traditionnels comme le tambourin, les claves, les maracas, le bâton de pluie, à d'autres plus contemporains comme les tubes « Boomwhackers » en passant par les percussions africaines et les instruments ethniques. Ils

sont fournis par l'intervenant qui en confie également aux tout petits pour qu'ils aient l'occasion de les explorer à leur convenance.

3 – La danse

En fonction du stade de développement des enfants, une ou deux danses sont proposées vers la fin de la séance. Elles peuvent s'accomplir partiellement, par l'imitation de quelques gestes ou complètement par la mise en mouvement du corps tout entier. Les danses proposées peuvent être accompagnée à la guitare, à l'aide d'une bande son, il s'agit souvent de mouvements d'imitation d'après les consignes de l'intervenant. En fonction des danses proposées, l'expression orale peut se joindre à l'expression corporelle par des cris, des onomatopées et du chant.

Les danses sont un élément important pour aider les enfants à prendre conscience de leur corps et appréhender la notion d'espace. Ils développent **leur sens du rythme** en devenant au fil du temps plus habiles et réguliers pour reproduire des mouvements liés à un tempo.

4 – Education de l'oreille et culture musicale.

Il s'agit d'un moment de retour au calme. Pour clore la séance, une œuvre musicale calme et relaxante est diffusée. Les œuvres proposées sont issues de styles musicaux variés : la musique classique, le jazz, le chant gospel, le blues... et de cultures différentes : la musique asiatique, africaine, latine.... Un portrait de l'artiste est généralement présenté aux participants pour évoquer le nom de l'œuvre écoutée.

Les enfants peuvent être confortablement installés dans les bras de l'adulte accompagnateur ou sont invités à s'allonger sur des tapis. Tour à tour, les adultes utilisent des gros ballons de gymnastique pour bercer leur enfant. A l'issue de la diffusion, les enfants peuvent **évoquer quelque émotions ou réactions** s'ils le désirent et s'ils sont en capacité de le faire.

Lors de certaines séances, la phase d'éducation de l'oreille s'apparente à **de la découverte sonore par un jeu de discrimination auditive**. L'intervenant diffuse dans ce cas des échantillons sonores de timbres d'instruments de musique ou des sons liés à l'environnement naturel, à la faune et à l'environnement du quotidien.

Tarifs

Le coût des séances est généralement assuré par les parents qui désirent participer à l'atelier. Il se définit en fonction du nombre de parents inscrits. Il est possible d'accueillir jusqu'à 10 enfants au sein de l'atelier, accompagnés d'un parent.

Un créneau horaire dans un lieu disposant de sanitaires adaptés pour les jeunes enfants est nécessaire. L'idéal étant une salle de jeu dans une école maternelle.

Pour définir le montant des honoraires de l'intervenant et la participation reversée à la commune ou à tout autre organisme assurant la gestion des locaux, une entrevue est nécessaire.